



MODIFICATION À LA SÉANCE OCTOBRE 2022

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 18 octobre prochain, à 16 h 30, aura lieu à la même date et à la même heure mais exceptionnellement tenue à la salle communautaire du Centre des arts et des loisirs Alain-Larue, située au 225, boulevard Antonio-Barrette à Notre-Dame-des Prairies.

Donné à Joliette, le 26 septembre 2022.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière